

## Compte rendu de la sortie mycologique dans l'île d'Oléron le 6 novembre 1983

par Jacques DROMER\*

Nos sorties dans les bois de pins du littoral réunissent toujours un plus grand nombre de sociétés que celles des « petits bois » de la Charente-Maritime. Une quarantaine de personnes environ se sont retrouvées au rendez-vous de la route forestière du Rouchoux, indiquée avec discrétion il est vrai par les panneaux routiers.

La bande littorale jusqu'à la Passe d'Avail est mélangée de beaucoup de chênes verts qui donnent un intérêt supplémentaire à ce site, mais là encore la sécheresse qui sévissait toujours a limité nos récoltes à un petit nombre d'espèces dont voici la liste :

*Phaeolus schweinitzii*  
*Gyroporus castaneus*  
*Suillus granulatus*, *S. collinitus*  
*Chroogomphus rutilus*  
*Tricholoma pessundatum*, *T. saponaceum*  
*Collybia dryophila*, *C. marasmioides* (= *Marasmius erythropus*)  
*Amanita citrina*  
*Agaricus impudicus*, *A. augustus*  
*Lepiota cristata*  
*Macrolepiota procera*  
*Coprinus comatus*  
*Inocybe fastigiata* f. *arenicola*  
*Gymnopilus hybridus*  
*Dermocybe semisanguinea*  
*Cortinarius cyanopus*, *C. infractus*, *C. glaucescens*  
*Russula xerampelina*, *R. barlae*, *R. fragilis*, *R. torulosa*  
*Lactarius chrysorrheus*, *L. decipiens*  
*Hydnellum ferrugineum*.

On peut remarquer la grande pauvreté des récoltes de Bolets, de Tricholomes, d'Amanites, de Cortinaires, de Russules et de Lactaires qui d'ordinaire garnissent les paniers et les boîtes.

Quelques espèces ont mérité un examen plus approfondi :

***Agaricus augustus* Fr.** - leg. CHASTAGNOL.

Chapeau très squameux par des écailles brunes apprimées, sur fond blanchâtre jaunissant - Lames grises à arête pâle - Forte odeur d'anis et d'amande amère.

Cheilocystides clavées ou ampullacées, jusqu'à 16  $\mu\text{m}$  de large. Spores ellipsoïdes ou ovoïdes, lisses, de 7-9,5 x 4,5-6  $\mu\text{m}$ , Q = 1,4-1,7. L'ensemble de ces caractères notés confirme notre détermination sur le terrain.

\* J.D. : 12, rue de Martrou, Échillais, 17620 Saint-Agnant.

***Inocybe fastigiata* f. *arenicola***

Cette forme, assez commune dans les sables du littoral, n'est pas reconnue par MOSER qui note toutefois l'espèce dans les dunes sans autrement la décrire.

***Cortinarius cyanopus*** Secr. sens. Romag. - leg. ROBERT - 1 exemplaire.

Il peut sembler maintenant hasardeux de déterminer un cortinaire sous ce nom alors que MOSER l'ignore délibérément pour ne retenir que celui de *C. amoenolens* qui est admis par tous. Mais le champignon récolté sous les chênes verts n'avait aucune odeur de mirabelle, il n'est donc pas possible de lui donner ce dernier nom. Par ailleurs, la description suivante est conforme à celle de ROMAGNÉSI dans son petit Atlas, concernant *C. cyanopus* (le type). Chapeau (60 mm) convexe, charnu, brunâtre-argillacé - Stipe (70 x 12 mm) cylindrique, bleu-lilacin avec un bulbe en toupie, très marginé et blanchâtre - Lames assez serrées, violet améthyste - Chair blanche dans le chapeau et le bulbe où elle se teinte de brun-rouille, bleuâtre dans le pied - Odeur subnulle - Saveur douce - Réaction à NaOH - sur la cuticule : brun-rouge, lente et faible - sur la chair du chapeau et du pied : gris-rosâtre pâle - Spores verruqueuses, amygdaliformes, un peu étirées au sommet en petite papille, de 9-11 (12) x 5-6,5 (7,5)  $\mu\text{m}$  - Cellules marginales clavulées, larges de 6 à 8  $\mu\text{m}$ .

***Cortinarius glaucescens*** (J. Schff. ap. Mos.) Mos. - Plusieurs exemplaires. La présence de ce cortinaire sous les chênes verts est bien connue dans notre région (La Vie dans les Dunes du C.O., p. 64). Il s'agit du champignon décrit par le docteur BOUCHET dans le bulletin n° 17 - avril 1959 - de la Fédération des Sociétés de S.N. - page 37 - sous le nom de *Cortinarius maritimus* (var. *nova* de *C. odorifer* Britz.). L'identité de ces deux cortinaires est admise aujourd'hui par tous ; toutefois on peut noter certaines différences, en particulier sur la couleur de la chair du chapeau et du pied, qui semblent donner une certaine individualité à notre très beau champignon du littoral.

***Russula barlae*** Qué.

Cette Russule du groupe *Xerampelinae* et qui en possède les deux caractères fondamentaux : odeur et réaction à  $\text{FeSO}_4$ , est très rare dans nos bois et, à notre connaissance, n'a jamais été signalée dans l'île d'Oléron.

Nous avons poursuivi nos herborisations l'après-midi, dans la forêt des Saumonnards, un peu à l'ouest du Fort, dans les parages du parking. Les champignons y étaient plus nombreux qu'à Vert-Bois, le matin, sans être toutefois très abondants :

*Ganoderma applanatum*

*Suillus granulatus*, *S. collinitus*, *S. bellini*

*Leccinum corsicum* (= *Boletus lepidus* Bouchet)

*Paxillus atrotomentosus*, *P. panuoides*

*Hygrophoropsis aurantiaca* (+ var. *nigripes*)

*Chroogomphus rutilus*

*Laccaria laccata*, *L. amethystina*

*Tricholoma caligatum*, *T. pessundatum*, *T. psammopus*, *T. sulphureum*

*Melanoleuca melaleuca*

*Mycena seynii*

*Lepiota aspera* (= *L. acutesquamosa* var. *furcata* Kühner)

*Inocybe asterospora*

*Hebeloma crustuliniforme*, *H. edurum*

*Gymnopilus hybridus*, *G. spectabilis*

*Dermocybe cinnamomea* (voir Note)

*Cortinarius infractus*, *C. mucosus*, *C. helobius*

*Russula cessans*, *R. xerampelina*

*Lactarius deliciosus*

*Sarcodon leucopus* (= *S. squamosum* (Fr.) Quél.) (voir Note)

*Calocera viscosa*

*Lycoperdon foetidum*

*Calvatia excipuliformis*.

Pour la plupart, ces espèces sont bien connues de tous, aussi nous ne décrivons que trois d'entre elles :

***Tricholoma psammopus*** (Kalchb.) Quél. - leg. MERLET, 1 exemplaire. Cette espèce étant typique du mélèze, nous avons d'abord écarté la possibilité d'une telle récolte sous les pins, mais il s'avère que ce tricholome est présent sur notre littoral.

Chapeau (30 mm), convexe aplani, avec un tomentum fibrilleux de couleur cuir, montrant sur le pourtour quelques écailles apprimées.

Stipe (40 x 8 mm), fistuleux, cylindracé mais atténué à la base, blanchâtre dans la moitié supérieure, portant des flocons bruns au sommet, fibrilleux-squamuleux vers le bas où il se tache de brun-rougeâtre. Lames échancrées, assez serrées, jaunâtres à roussâtres et se maculant de rouille sur l'arête - Chair blanche inodore, saveur amarescente.

Spores elliptiques avec la face interne un peu aplaniée (5) 6-6,5 x 4-5  $\mu\text{m}$  (MOSER indique : 6-8 x 4-5  $\mu\text{m}$ ).

***Dermocybe cinnamomea*** (L. ex Fr.) Wünsche - 1 seul exemplaire !

Ce dermocybe est plutôt rare dans nos pinèdes, celui que nous voyons fréquemment étant le *Dermocybe cinnamomeolutea* (Orton) Mos. à lames olivacées et pied jaune citrin (*C. cinnamomeus* var. *lutescens*).

Notre espèce est bien différente :

Chapeau en cloche, non hygrophane, opaque jusqu'à la marge, fibrilleux excorié-furfuracé, d'un brun roux cuivré assez beau - Lames orangées d'une très belle couleur, safranées en séchant - Stipe (70 x 6 mm) flexueux, jaune en haut, brun et épaissi à la base - Chair jaune, verte dans le bas du pied où elle est fortement noirissante - Odeur d'iodoforme à la coupe.

Hyphes montrant de nombreuses boucles - Cellules stériles marginales clavées, peu saillantes (X : 5-6  $\mu\text{m}$ ) - Spores elliptiques, nettement verruqueuses, à paroi épaisse (6-7,5 x 4,5  $\mu\text{m}$ ).

***Sarcodon leucopus*** (Pers) Maas G. & Nannf. (= *S. squamosum* (Fr.) Quél.) Synonymie indiquée par Bourdot & Galzin pour un champignon que ces auteurs connaissent comme étant beaucoup plus petit que celui de MARCHAND qui lui, le synonymise avec *S. laevigatus* auct., lequel *laevigatus* est différent au sens de B. & G. : *S. laevigatum* (Swartz) Quélet Ass. Fr. 1882 p. 13.

Notre *Sarcodon*, récolté par M. CHASTAGNOL, répond bien à la description succincte de BOURDOT & GALZIN et pour les caractères organoleptiques et chimiques, il est conforme aux indications de MARCHAND. On peut donc conclure jusqu'à plus ample informé à une forme grêle de *Sarcodon leucopus*. (Ce nom étant antérieur à celui de *S. squamosum*) ou *Hydnum leucopus* Pers. (le basionyme).

Rappelons les caractères du *Sarcodon* de la forêt des Saumonards : Chapeau de 45 mm, fendillé en écailles irrégulières, convexe, un peu ombiliqué au centre avec marge rabattue, brun roussâtre - Aiguillons denses, très fins, subulés, de 5 à 7 mm, brun chocolat à pointe blanche - Stipe peu épais, excentré, tortueux, atténué en pointe, brun tomenteux à la base - Chair brunâtre pâle, rougissant un peu à l'air, à odeur de fenugrec - Saveur douce, un peu amarescente à la longue - Réactions chimiques : sur la chair du chapeau : gris-noirâtre à  $\text{FeSO}_4$ , vert olive sombre à

NaOH - Hyphes des aiguillons hyalines s.m. (X : 2,5 - 5  $\mu$ m) - Spores arrondies anguleuses, tuberculeuses, brun pâle s.m. (4-5,5 x 3,5-5  $\mu$ m).

Le champignon de MARCHAND est plus grand et a des aiguillons plus longs - une nouvelle étude est donc nécessaire pour confirmer ou infirmer l'identité des deux binômes.